CALENDRIER BAFA 2024 / 2025





FORMATION GÉNÉRALE

DU	AU	FORMULES	LIEUX	TARIFS
22/02/2025	01/03/2025	Pension complète	Jasseron	580€
26/04/2025	03/05/2025	Pension complète	MFR Bâgé le Chatel	580 €
20/04/2023	03/03/2023	T Chistori Comptete	MI IN Dage to Chatet	300 C
A venir		Demi-pension	Bellignat	465€

APPROFONDISSEMENT

DU	AU	FORMULES	LIEUX	TARIFS
23/06/2025	28/06/2025	Demi-pension	Bourg en Bresse	420€
25/08/2025	31/08/2025	Pension complète	Jasseron	485 €
A venir		Demi-pension	Bellignat	420€

Pension complète = repas + hébergement Demi-pension = repas du midi + repas du soir lors des veillées



www.ma-formation-bafa.fr sandrine.martinand@famillesrurales.org 04 27 53 41 37 / 07 82 24 22 77



Fédération Départementale Familles Rurales de l'Ain

25 place des bons enfants - 01000 Bourg en Bresse https://ain.famillesrurales.org/

LE BAFA

Le Brevet d'aptitude aux Fonctions d'Animateur·ice·s (BAFA) est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel les enfants et les adolescent.e.s en Accueils Collectifs de Mineurs (colo, camps de vacances, centre de loisirs, etc)

UNE FORMATION EN 3 ÉTAPES

FORMATION GÉNÉRALE

8 jours

- Acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation
- Travailler en équipe
- Expérimenter, s'améliorer et s'évaluer

STAGE PRATIQUE

14 jours

- Stage à réaliser au sein d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
- Mise en pratique des compétences acquises lors de la formation générale
- Travail ai sein d'une équipe

APPROFONDISSEMENT

6 jours

- S'initier à la thématique choisie
- Perfectionner ses acquis et compétences antérieures
- Éxpérimenter, partager, analyser, s'améliorer

PRÉREQUIS

• Avoir 16 ans au premier jour du stage de Formation Générale

FINANCEMENT DU BAFA

En fonction de votre situation, des aides financières sont proposées par plusieurs organismes (CAF, MSA, Conseil Départemental, etc). N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus



BESOIN D'AIDE?

Nous pouvons prendre rendez-vous pour monter ensemble votre dossier d'inscription et faire le point sur les aides disponibles.